

Décorations et citations décernées en matière de sécurité incendie et pour des activités de secours

Remplir toutes les sections

1. Statut du candidat (cocher la case appropriée)

- Une personne chargée de lutter contre les incendies
Si oui, indiquer le type de service ou de brigade :
 - municipal
 - industriel
 - militaire
 - société de protection des forêts contre le feu
 - autre (préciser) : _____
- Un premier répondant, au sens de la *Loi sur les services préhospitaliers d'urgence* (RLRQ, chapitre S-6.2), exerçant au sein d'un service de sécurité incendie établi par une autorité locale ou régionale ou par une régie intermunicipale
- Un préventionniste
- Un autre intervenant d'urgence (police, services préhospitaliers ou 9-1-1)
- Un organisme
- Un citoyen

Coordonnées du candidat

Nom _____ Prénom _____

Nom du service de sécurité incendie ou de l'organisme

Titre actuel _____ Titre lors de l'événement (si différent) _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Téléphone _____ Courriel _____ Code postal _____

Coordonnées du candidat (Ne pas remplir s'il s'agit d'un organisme)

Adresse au domicile _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____ Téléphone _____

Courriel _____

2. Description de l'acte accompli ou de la contribution au développement et à la promotion de la sécurité incendie (Cocher le motif pour lequel la candidature est soumise.)

Distinctions pouvant être décernées uniquement à un membre d'un service de sécurité incendie

- Croix de courage** : Le candidat a accompli un acte d'héroïsme au péril de sa vie lors d'une intervention (remplir la section 2.1).
- Médaille pour acte méritoire** : Le candidat a fait preuve d'un leadership remarquable ou de dépassement de soi manifeste lors d'une intervention à caractère exceptionnel (remplir la section 2.1).
- Médaille du sacrifice** : Le candidat est décédé à la suite d'une intervention; inscrire la date du décès : _____ (AAAA/MM/JJ) (remplir la section 2.1).

Distinctions pouvant être décernées à une personne, un organisme ou un membre d'un service de sécurité incendie

- Citation de reconnaissance** : Le candidat a facilité le travail des membres d'un service de sécurité incendie lors d'un événement nécessitant leur intervention (remplir la section 2.1).
- Citation d'honneur** : Le candidat a contribué de façon exceptionnelle au développement et à la promotion de la sécurité incendie (remplir la section 2.2).



2.1 Description de l'acte accompli

Description des faits

Décrire l'acte accompli par le candidat, les efforts déployés ainsi que les circonstances périlleuses ou les difficultés qu'il a affrontées lors de l'événement. La description physique des lieux, de l'environnement et du contexte doit contenir un maximum de détails. Exposer, le cas échéant, les circonstances démontrant le caractère exceptionnel de l'acte accompli. **Si la demande de mise en candidature concerne une équipe, inclure le plus de détails possibles sur le rôle joué par chaque membre de l'équipe et sur sa contribution individuelle lors de l'acte accompli** afin que le Comité puisse attribuer la distinction appropriée en fonction de cette contribution.

Date de l'événement : _____ (AAAA/MM/JJ)

Adresse où l'événement est survenu : _____
(y compris le nom de la municipalité).

Caractère inhabituel ou exceptionnel de l'acte accompli

Indiquer les aspects de l'acte qui font en sorte que les gestes accomplis excèdent le travail régulier du candidat; préciser également si le candidat ne disposait d'aucune compétence ou formation spécifique pour poser ces gestes ou ne disposait d'aucun équipement particulier. **Si la demande de mise en candidature concerne une équipe, inclure le plus de détails possibles sur le rôle joué par chaque membre de l'équipe et sur sa contribution individuelle lors de l'acte accompli.**

Notion de danger

Exposer les éléments de la situation ou de l'acte accompli comportant un risque ou un péril pour la victime et le candidat. Expliquer en quoi l'acte accompli ou les manœuvres n'ont pas exposé inutilement le candidat ou d'autres personnes à un danger supplémentaire. Démontrer, le cas échéant, que le candidat a agi au péril de sa propre sécurité, sans pour autant faire preuve de témérité. **Si la demande de mise en candidature concerne une équipe, préciser pour chaque membre en quoi l'acte accompli ou les manœuvres que chacun a accompli n'ont pas exposé inutilement le candidat ou d'autres personnes à un danger supplémentaire et si chaque membre de l'équipe a agi au péril de sa propre sécurité, sans pour autant faire preuve de témérité.**

Persistance, ténacité et assistance technique

Faire ressortir, le cas échéant, les aspects du déroulement de l'événement qui démontrent que le candidat a persisté dans l'action et multiplié les gestes ou les manœuvres pour aider la ou les personnes en danger ou que le candidat a facilité le travail des membres du service de sécurité incendie qui sont intervenus. Si de l'équipement ou du matériel a été utilisé par le candidat dans l'accomplissement de l'acte pour lequel la présente candidature est soumise, expliquer de quelle façon il a été utilisé. **Si la demande de mise en candidature concerne une équipe, préciser pour chaque membre les aspects qui démontrent sa persistance et sa ténacité dans les gestes accomplis.**

Leadership remarquable, dépassement de soi

Faire ressortir, le cas échéant, les aspects du déroulement de l'intervention qui démontrent que le candidat a fait preuve d'un leadership remarquable ou d'un dépassement de soi manifeste. **Si la demande de mise en candidature concerne une équipe, préciser pour chaque membre les aspects qui démontrent son leadership et son dépassement de soi dans les gestes accomplis.**

2.2. Description de la contribution au développement et à la promotion de la sécurité incendie

Dresser l'historique de la progression de carrière du candidat et son engagement dans le milieu de la sécurité incendie.

Gestes, activités et réalisations

Décrire en détail les gestes, les activités et les réalisations effectués par le candidat pour démontrer sa contribution exceptionnelle au développement et à la promotion de la sécurité incendie. Expliquer les étapes franchies et le temps consacré à celles-ci. Indiquer les contraintes ou les obstacles rencontrés en mentionnant comment ceux-ci ont été surmontés, le cas échéant. Exposer les retombées positives de ses réalisations et les bénéfices sur le milieu de la sécurité incendie et la population.

3. Nom et coordonnées de la personne proposant la candidature

La candidature d'un membre d'un service de sécurité incendie à une décoration doit être soumise par une autorité locale ou régionale, une régie intermunicipale ou toute personne ayant autorité sur un membre d'un service de sécurité incendie.

La candidature d'une personne ou d'un organisme à une citation peut être soumise par toute personne ou tout organisme.

Si la candidature est soumise par le gestionnaire d'un service de sécurité incendie (SSI) venu en entraide, elle devra être au préalable validée par le gestionnaire du SSI du territoire où est survenu l'événement.

Nom _____ Prénom _____

Nom de l'autorité ou de l'organisme _____

Titre _____

Adresse _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ no de poste _____ Courriel _____

Aide-mémoire

- Remplir le formulaire rempli;
- Y Joindre tout document pertinent permettant de bien évaluer la candidature proposée, par exemple :
 - Rapport d'événement;
 - Photos;
 - Articles de journaux;
 - Autre.
- Y joindre un document contenant les noms et les coordonnées des témoins de l'événement (maximum 2), le cas échéant;
- Si le candidat est décédé, fournir le nom et les coordonnées de son conjoint, de son plus proche parent ou d'un ami proche (préciser le lien avec le candidat);
- SEULS les candidats retenus seront contactés.

Une fois le formulaire rempli, le transmettre à l'adresse suivante :

soutien-incendie@msp.gouv.qc.ca

ou par courrier (le sceau postal faisant foi) au :

Secrétaire du Comité sur les décorations et les citations décernées en matière de sécurité incendie
et pour des activités de secours
Direction de la sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier
Tour du Saint-Laurent, 6e étage
Québec (Québec) G1V 2L2

La remise des décorations et des citations se fera à l'automne, à Québec.
Note : Les renseignements fournis peuvent servir aux fins de vérification.